LE CEMPUISIEN

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES
DE L'INSTITUTION DÉPARTEMENTALE GABRIEL PRÉVOST

- N° 114 -   NOVEMBRE 1978 A FEVRIER 1979

S O M M A I R E

La Gérante : Henriette TACNET
8, rue Dalou
75015 PARIS

LE BUREAU POUR L'ANNEE 1979

Président	Marcel PARIS 17, rue de l'Egalité 92290 CHATENAY MALABRY	Tél. Mag. 631.43.78 Dom. 631.85.51
Vice-Présidents	Henriette TACNET 8, rue Dalou 75015 PARIS	Tél. 567.95.89
	Roger POULIQUEN 81, avenue des Sciences 93370 MONTFERMEIL	Tél. 020.55.33
Secrétaire Général	Henri FALKENBERG 13, rue Kellog 92150 SURESNES	Tél. 506.12.51
Secrétaires Adjoints	Pierre DUGUE 164, rue de Bagnolet 75020 PARIS	
	Chantal QUESMARD 30, rue Saint-Maur 75011 PARIS	Tél. 355.24.19
Trésorier Général	Gérard ARNOLDY 65, avenue Laplace 94110 ARCUEIL	Tél. 253.36.35
Trésoriers Adjoints	Christiane MAUGUIN 39, rue Saint-Ambroise 75011 PARIS	
Cotisations Adresses	Arlette MAROUX 187, rue du Fg Saint-Martin 75010 PARIS	
	Alain FOURRIER 13, rue Lamartine 94800 VILLEJUIF	Tél. 687.44.10
Gérante du Compuisien	Henriette TACNET	
Adjoints à la Gérante	Andrée MONTREUIL 36-38, rue Jules Lagaisse 94400 VITRY	Tél. 678.62.39
	Chantal QUESMARD	
Déléguée à l'entraide	Germaine GENIOLE 6, rue Eugénie Gérard 94300 VINCENNES	Tél. 374.34.75
Archiviste	Odette THAREAU 26, avenue des Buissons 78112 FOURQUEUX	Tél. 973.02.26
Membres	René MONNIER 22, rue de l'Interne Loeb 75013 PARIS	Tél. Bureau 584.15.49
	Marcel VIGNERON 4, square Paul Verlaine 78190 TRAPPES	Tél. 062.91.72

MONSIEUR GRENOUILLET NOUS ECRIT ...

M. GRENOUILLET nous a adressé cette lettre qui a été lue au banquet de novembre et à l'Assemblée Générale du 28 janvier. Nous la faisons paraître aujourd'hui pour ceux qui n'ont pas eu le privilège de participer à l'une ou à l'autre de ces réunions cempuisiennes.

" Montalivet, le 13 novembre.

" Cher Président, chers amis,

" J'étais bien persuadé, le 7 août, en refermant pour la dernière fois les portes du "Pavillon de Monsieur le Directeur", de vous retrouver tous quelques semaines plus tard, à l'occasion de ce traditionnel et si amical banquet.

" Pour cette année, cette grande joie ne nous sera pas permise, à Madame GRENOUILLET et à l'heureux retraité que je suis et nous en sommes bien sincèrement désolés et peinés, croyez-le et pardonnez-nous.

" Ce ne sont pas les charmes d'une arrière-saison exceptionnellement belle et chaude qui nous retiennent en terre médocaine mais des problèmes plus personnels parmi lesquels l'état de santé de Mme GRENOUILLET tient encore une grande place. Si des progrès spectaculaires ont été réalisés par une convalescence heureuse en Auvergne en juillet et en août, une grande prudence s'impose encore. Fatigues et émotions doivent lui être épargnées quelque temps encore.

" Nous attendions cependant beaucoup de ces retrouvailles que nous aurions abordées, moi en particulier, avec autant d'intérêt mais sans doute un état d'esprit un peu différent : plus de "rôle" à tenir mais seulement une présence amicale à assurer.

" Et puis je me faisais une joie d'exprimer à tous les fidèles de l'Association présents à ce banquet toute ma reconnaissance pour la si large, si généreuse part prise par les Anciens Elèves à la manifestation de mon départ, le 17 juin. Comblé ! je l'ai été et nous en profitons largement, tous les jours. Mais au-delà de la réalité des cadeaux, il y a le flot des souvenirs, toujours renouvelés par bien des choses qui nous entourent : livres, vase, photos, les numéros du "Cempuisien" ...

" Je suis en dettes mais je m'en libèrerai bientôt je pense.

" Pour aujourd'hui, je ne peux que vous redire notre amical attachement à chacun et chacune, à votre Association, notre confiance en l'avenir pour chaque élève et pour l'Institution qui, dans une mutation indispensable, difficile, doit trouver de nouvelles raisons de poursuivre sa tâche, dans une atmosphère sereine et dynamique donnant aux petits et aux grands le maximum de chances et le meilleur des exemples.

Robert et Simone GRENOUILLET

O. P. : 1957-1978

RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 1978

1979 est là et nous sommes à nouveau réunis pour faire le point des activités de l'année écoulée. Mais avant de vous présenter mon exposé, je vous adresse, au nom du Comité, mes meilleurs voeux.

Il m'a été reproché à diverses reprises de présenter le rapport moral d'une façon pessimiste. Mais vous qui allez m'écouter, je vous prie de croire qu'il me serait tellement agréable de vous dire que tout va bien et j'en serais le premier ravi. Il ne sert à rien de faire comme l'autruche, c'est-à-dire de se cacher la tête pour ne pas voir le danger. Il est préférable, à mon sens, de voir la réalité telle qu'elle se présente. Aussi, mon compte rendu moral sera basé sur cet esprit de sincérité et il vous appartiendra d'en juger et d'en tirer les conclusions. Je tiens à vous assurer que si des efforts sont accomplis par tous les anciens, notre Association peut et doit dépasser le cap du centenaire.

Les activités du Comité au cours de l'année écoulée ont été nombreuses et ont permis la réalisation du calendrier cempuisien auquel de très nombreux anciens sont particulièrement attachés, c'est-à-dire le bal annuel, la Pentecôte, le banquet, sans oublier la réunion générale qui nous permet de faire le point et de remédier, si possible, aux erreurs qui auraient pu être commises malgré le dévouement des membres du Bureau que vous avez élus.

Pour obtenir les résultats dont le Cempuisien a pu se faire l'écho dans ses articles, le Bureau s'est réuni 12 fois, sans compter les séances de travail plus particulières. Et maintenant, je vais aborder plus en détail les manifestations cempuisiennes.

<u>12 février 1978</u> - <u>Bal annuel</u> : Grâce à tous les efforts réunis pour faire de cette soirée une réussite, tant sur le plan ambiance que financier, et bien que nous n'ayons pas eu le nombre d'entrées escompté, nous n'avons pas enregistré de déficit. Mais il ne faut pas oublier que ce bal est organisé pour permettre aux anciens de se retrouver mais aussi pour alimenter la caisse de secours permettant d'aider les cas difficiles.

<u>14/15 mai 1978</u> - <u>Pentecôte</u> : Manifestation cempuisienne réussie puisqu'elle a permis à 183 anciens et amis de se retrouver. Au cours de ces deux journées bien cempuisiennes, un hommage a été rendu à Gabriel PREVOST. Cette cérémonie avait dû être reportée en raison des dates rapprochées : 29 avril et 14 mai.

<u>4 juin 1978</u> - <u>Rallye dans Paris</u> : Dans le cadre des manifestations de notre Association, certains membres du Bureau organisent des activités récréatives permettant aux anciens d'y avoir, par exemple, d'agréables surprises sur les aspects de la capitale, le plaisir de l'émulation et une nouvelle occasion de se rencontrer. En raison du petit nombre de participants, devons-nous poursuivre cette activité ?

<u>17 juin 1978</u> : Une délégation du Bureau s'est rendue à Cempuis à l'occasion du départ à la retraite de M. GRENOUILLET. Je ne m'étendrai pas sur cette réunion, puisque le dernier Cempuisien a été pratiquement consacré à cet événement important dans la vie de l'Institution et qu'il a su, mieux que je ne saurais le faire, vous relater les échos de cette journée d'adieux.

...

26 novembre 1978 - Banquet annuel : 105 anciens présents et malheureusement aucun jeune sortant à cette manifestation organisée pour les accueillir. Nous avons noté avec plaisir la participation de M. GIOVANONNI, nouveau Directeur de l'Institution. Les détails de ce banquet paraîtront dans le Cempuisien.

Secours : Dans le domaine des prêts, dons, secours et aides, nous avons fait le maximum pour satisfaire tous les cas qui nous ont été présentés. J'attire simplement votre attention sur le fait que les remboursements sur prêts doivent être effectués dans les délais convenus, permettant ainsi le dépannage d'autres anciens ou de jeunes sortants.

Renouvellement du Bureau : Suivant les statuts qui régissent notre Association, nous devons procéder au renouvellement d'un tiers des membres du Bureau. Pour cette année, sont considérés comme membres sortants : Marcel PARIS (Président), Henriette TACNET (Vice-Présidente et Gérante du Cempuisien), Roger POULIQUEN (Vice-Président) et Christiane MAUGUIN (Trésorier Adjoint). Par ailleurs, Robert BEAU (Archiviste) et Pascal GREGOIRE (Délégué à l'entraide) sont démissionnaires. Bien entendu, les membres sortants peuvent se représenter et j'espère que Marcel PARIS, Henriette TACNET, Roger POULIQUEN et Christiane MAUGUIN voudront bien, à nouveau, faire acte de candidature.

En ce qui me concerne, mon mandat n'étant pas arrivé à expiration, j'accepte de rester au sein du Bureau, mais ne désire plus assurer la tâche de Secrétaire Général que j'ai assumée pendant 16 années.

Il faut que chaque ancien se sente concerné par cette question et que des volontaires assurent la relève et agissent efficacement au sein du Bureau 1979.

J'ose espérer que cet appel sera entendu, car notre Association a, malgré maintes difficultés, passé le cap des 80 ans d'existence et il est important de souligner que depuis 21 ans, 77 anciens ont fait partie du Comité, dont certains durant de très nombreuses années.

Il est indispensable que la relève soit assurée car aucun ancien, même négligent, ne saurait comprendre la disparition d'une Association à laquelle il est très attaché.

Je vais conclure en vous remerciant d'avoir bien voulu écouter cet exposé.

Le Secrétaire Général :
René MONNIER

Après discussion, ce compte-rendu moral de l'année 1978 a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale réunie le 28 janvier 1979 à notre siège social, sur convocation préalable faite par le Président Marcel PARIS.

BILAN FINANCIER 1978

Chers amis, voici le bilan de l'année 1978 :

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations 78	4.455,00	Frais de journal ..... et bureau	4.820,88
Dons	1.158,00	Secours	2.045,50
Remboursements .... sur prêts	2.000,00	Prêts accordés	2.000,00
Bal 78	11.643,89	Bal 78	10.569,91
Rallye 78	300,00	Rallye 78	537,00
Souscriptions ..... diverses	1.551,35	Cérémonies	2.326,35
Banquet 78	3.139,00	Banquet 78	3.823,00
Pentecôte	3.130,00	Pentecôte	3.922,30
Recettes sur 77 ...	550,00		
Intérêts divers ... (évalués)	2.117,70		
Subvention 78	5.000,00	Excédent de l'exercice	5.000,00
	35.044,94		35.044,94

Comme l'an dernier, le montant des cotisations, soit 4.455 F, ne couvre pas les frais de journal et de bureau. Ce chiffre de 4.455 F représente 148 cotisants, alors que circulaires et "Cempuisien" sont envoyés à près de 400 personnes. Que faire devant tant de négligents ? Devons-nous les exclure de notre Association ? Comme toujours, les avis sont très partagés.

Le bal des anciens, exceptionnellement, a été bénéficiaire de 1.073,98 F grâce à la tombola et à la recette du bar.

Le rallye dans Paris a été déficitaire, par suite du nombre insuffisant des participants. On ne peut qu'inviter tous les Cempuisiens à se joindre à ces sympathiques balades toujours fertiles en surprises.

Le banquet est également déficitaire, alors qu'un budget en équilibre était prévu. Les joyeux convives ont en effet commandé des boissons supplémentaires en pensant (à tort) qu'elles étaient comprises dans le prix du repas.

Le Trésorier Général :
Gérard ARNOLDY

L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JANVIER 1979

Comme chaque année, nous nous sommes réunis au siège de notre Association pour notre Assemblée Générale, et pour un peu, la salle aurait été trop petite. Comparativement aux années précédentes, les Cempuisiens étaient venus nombreux, Marcel PARIS parla même de "cohue", c'est tout dire !

Les fidèles membres du Bureau étaient là : Marcel PARIS, Henriette TACNET, Gérard ARNOLDY, Henri FALKENBERG, Alain FOURRIER, Germaine GENIOLE, Arlette MAROUX, Christiane MAUGUIN, Andrée MONTREUIL, René MONNIER, Roger POULIQUEN, Chantal QUESMARD et Odette THAREAU.

Avec les anciens et amis, nous étions bien quatre-vingt personnes, un succès !

Marcel PARIS présenta les voeux du Bureau et se réjouit de cette affluence si inhabituelle à cette réunion. Puis il rappela que M. GIOVANONNI, nouveau Directeur de l'Institution, a participé au banquet de novembre, ce qui a été ainsi l'occasion de son premier contact avec l'Association. Il rappela aussi que M. et Mme GRENOUILLET n'avaient pas pu s'y rendre, et nous donna lecture de la lettre adressée à l'Association par M. GRENOUILLET à cette occasion.

René MONNIER rappela ensuite les différentes manifestations cempuisiennes qui ont été organisées au cours de l'année 1978. Rapport moral adopté.

Gérard ARNOLDY nous présenta le compte-rendu financier et signala que cette année encore, le montant des cotisations est insuffisant pour couvrir les frais de bureau et de journal. Après diverses discussions, le compte-rendu fut adopté.

Dans les questions diverses, René MONNIER signala qu'il avait proposé de faire le banquet dans la même salle que l'année précédente, c'est-à-dire boulevard Blanqui, pour un prix de 45 F par personne, mais que la majorité du Bureau a estimé ce prix trop élevé et choisi une autre solution, un peu moins confortable peut-être. Marcel PARIS rappela alors les discussions qui avaient eu lieu à l'époque et qui ont abouti à l'organisation du banquet à Bourg-la-Reine pour un prix de 33 F par personne. Il demanda à l'Assemblée Générale ce qu'elle aurait pensé d'un repas à 45 F par personne. A l'unanimité, tous trouvèrent ce prix beaucoup trop élevé, compte tenu surtout du fait qu'on amène en général au banquet plusieurs personnes avec soi. Marcel PARIS se réjouit de la réponse de l'Assemblée qui concorde avec le choix qui a été fait par le Bureau. Il informa ensuite l'Assemblée des réelles difficultés rencontrées dans l'organisation du banquet et invita chacun à se renseigner autour de lui afin de faire des suggestions.

Marcel PARIS nous fit part également des problèmes rencontrés pour trouver une salle pour notre "bal des anciens", la Mairie du Ve nous ayant refusé la sienne et les autres mairies se retranchant derrière des raisons administratives. Mais Odette PARIS ayant écrit directement à la Mairie de Paris, il semble maintenant possible d'espérer faire notre bal à la Mairie du Ve. Nous attendons la confirmation.

...

Marcel rappela que la recette du bal étant destinée à alimenter la caisse de secours, il est nécessaire d'y venir aussi nombreux que possible. L'an dernier, le bal était légèrement bénéficiaire, ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps.

Marthe ROGY demanda si on ne pourrait pas faire le bal ailleurs qu'à Paris, et ceci notamment pour faire connaître la fanfare de l'O.P. un peu partout. Henriette TACNET répondit que de toute façon on doit rester près de Paris, que les membres du Bureau se sont renseignés auprès des mairies de proche banlieue et que toutes répondent : "Vous n'êtes pas de la localité". En ce qui concerne la fanfare, Odette PARIS précisa qu'il n'appartient pas au Bureau de notre Association de décider de ses déplacements et que les suggestions dans ce sens doivent être faites directement au Directeur et à M. SIMON.

Arlette MAROUX fit observer que si le bal était organisé en banlieue, ceux qui habitent la banlieue opposée ne pourraient y venir.

Roger POULIQUEN proposa de se renseigner auprès de la Mutualité pour avoir une salle, mais Germaine GENIOLE l'a déjà fait, et leurs prix sont nettement au-dessus des moyens de notre Association.

Marcel PARIS nous dit ensuite que rares sont les jeunes sortant de Cempuis qui fréquentent notre Association. Une exception cependant : Jany LUCAS, sorti en 1976, qui participe à toutes nos manifestations et est parmi nous aujourd'hui.

Le Bureau a pris l'initiative de s'occuper davantage de nos plus anciens, ce qui s'est concrétisé notamment par l'envoi de chocolats à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Odette THAREAU nous informa qu'elle avait reçu une lettre de la soeur de Félix GIGOT, laquelle remercie tous les anciens pour ce qu'ils ont fait à l'occasion de la mort de notre ami Félix.

On passa ensuite au renouvellement du Bureau. Selon les statuts, un tiers des membres du Bureau est considéré comme sortant. Il s'agissait cette année de Christiane MAUGUIN, Marcel PARIS, Roger POULIQUEN et Henriette TACNET, qui se représentent et sont réélus.

Nous enregistrons par ailleurs la démission de Robert BEAU et Pascal GREGOIRE. René MONNIER, quant à lui, laisse vacant le poste de Secrétaire Général, mais reste au sein du Bureau.

Marcel PARIS demanda alors aux bonnes volontés de se manifester et de venir renforcer l'équipe du Bureau, mais aucun candidat ne se présenta.

La séance fut levée à 17 heures 15.

Ce fut ensuite la traditionnelle galette des rois, un peu tardive cette année, accompagnée de rafraîchissements. La reine Fernande GRENOT et son roi Pierre MOREL ont emporté de sympathiques cadeaux.

Puis place à la danse, grâce au beau-père d'Alain FOURRIER qui, avec son accordéon, a animé joyeusement cet après-midi, jusqu'à 19 heures environ.

Chantal QUESMARD

LE 26 NOVEMBRE 1978

Ambiance chaleureuse à notre dernier banquet où chacun et chacune étaient heureux de se revoir dans la bousculade des retrouvailles, avant de passer à table. Quelle jeunesse dans l'air ! C'est celle évidemment de notre enfance qui pétille et se communique dès lors que des Cempuisiens se réunissent.

26 novembre, 13 heures - date précisée, sans doute, un jour d'été par notre Comité ... Invitations ... Réunion. Là, venus de tous les horizons, une centaine de Cempuisiennes et Cempuisiens affluent au rendez-vous. C'est tout simple !

Pour vous les absents, empêchés, excusés (avec nous malgré tout dans nos conversations animées), on pouvait, entre autres, remarquer autour des tables :

- Gérard ARNOLDY, venu d'Arcueil - 65 av. Laplace (94110)
- Henri FALKENBERG, 13 rue Kellog à Suresnes (92150)
- Arlette MAROUX, 187 rue du Fg St-Martin à Paris (75010)
- Mme TAO (Monique GAREAU), 5 rue G. Clémenceau à Choisy le Roi
- Chantal QUESMARD, 30 rue Saint-Maur à Paris (75011)
- René MONNIER, 22 rue de l'Interne Loeb à Paris (75013)
- Mme FOY (Ginette CHASSAING), 18 rue des Beaumonts à Fontenay-sous-Bois (94120)
- Renée CREUSOT, 3 rue Daniel Jousse à Orléans (45000)
- Mme BAZIN (Georgette LEGOUPIL), 27 bis rue Danton à La Courneuve
- Mme JEGOU (Marthe ROCHE), 3 rue Bernard Naudin à Noisy-le-Grand (93160)
- Robert MARCHAND et Jeanine TYMEN, Les Jarguillières, 24 résidence Beausoleil à Ferney-Voltaire (01)
- Mme EPRON (Gisèle HERNANDEZ), 4 rue Croix des Craies à Crét il
- Claude LANDARD, 1 rue C. Baudelaire à Stains (93240)
- Roger LE BLEVEC, 4-6 rue C. Péguy à Stains (93240)
- Daniel REIGNIER et Odette MONLIEN, 6 rue Petite Fontaine à Vauhallan (91430)
- Henri LAMBRECHT (dit Toto), 4 Les Chênes à Marly le Roi (78160)
- Lucien SANCEAUME, 64 rue Henri Martin à Vanves (92170)
- Mme THAREAU (Odette PICHOT), 26 av. des Buissons à Fourqueux (78)
- André LAMOURET, 72 rue de Rochechouart à Paris (75009)
- Marcel VIGNERON, 4 square P. Verlaine à Trappes (78190)
- Mme LE PAGE (Jacqueline REMY), 6 rue Aimé Morot à Paris (75013)
- Maurice CHATELAIN, 3 villa V. Hugo à Rosny-sous-Bois (93110)
- Mme BOUCHER (Isabelle DUGUE), 58 bd Pasteur à Fresnes (94260)
- Lucien PIERRET, 18 av. de l'Est à Bondy (93140)
- Pierre DUGUE, 164 rue de Bagnolet à Paris (75020)
- Robert FRETARD, 54 rue Albert à Paris (75013)
- Mme LOPEZ (Odette MERLE), 38 rue de la Ferme à Vitry (94400)
- Antoine LEQUEUX et Sylviane LELIEVRE, 20 clos des Perroquets à Champigny (94500)
- Roland LELIEVRE et Germaine CAMPEROT, 3 rue Esclangeon à Montreuil (93100)
- Michel GAUDRON, 9 rue Jules Ferry à Colombes (92700)
- Georges TOLLE, 7 rue Ernest Roche à Paris (75017)
- Mme JACOB (Simonne CACHERAT), 98 rue du Chemin Vert à Paris (75011
- Mme DESCOMBES (Denise MENTION), 67 rue Saint-Maur à Paris (75011)
- Mme MONTREUIL (Andrée HAAS), 36-38 rue J. Lagaisse à Vitry (94400)
- Daniel RENAUDIN, 1 rue J.-J. Rousseau à Colombes (92700)
- André WAUTHIER et Louisette RIOTTE, 6 allée Bel Air à Sermaises du Loiret (45300)

...

- Pierre DESMARETS, 5 clos du Pré de l'Etant à Champigny (94500)
- Jean CAMPEROT, 12 place de Dessau à Argenteuil (95100)
- Mme POUSSET (Yvette BELLANGER), 126 rue de la Convention à Paris (75015)
- Mme GENIOLE (Germaine BURIEZ), 6 rue Eugénie Gérard à Vincennes (94300)
- Raymond HUTIN, 14 rue du Docteur Lesueur à Blois (41000)
- Pierre MOREL et Emilienne LAURENT, 12 av. Léonard de Vinci à Châtenay-Malabry (92290)
- Roger POULIQUEN, 81 av. des Sciences à Montfermeil (93370)
- Mme BESSET (Denise BRAULT), 33 rue Beau Cite à Mâcon (71000)
- Geneviève GUILLARD, 13 rue Eugène Cretel à Massy (91300)

- Remarqués aussi : les parents, les amis en habits de fête, oui-da !

A la table d'honneur, les "Grands Chefs" président, festoyent, conversent. On aperçoit M. GIOVANONNI, le nouveau Directeur de l'O.P. et son épouse, notre Président Marcel PARIS et Odette, Henriette TACNET ...

Moment solennel : les discours. Au micro Marcel, très détendu, prend la parole : présentation de M. GIOVANONNI, vivement applaudie. Ensuite le nouveau Directeur nous parle. Il est écouté dans une grande attention. On sent qu'il connaît déjà et qu'il défendra les raisons de l'attachement traditionnel qu'ont les anciens pour leur vieille maison de l'O.P. Je vous rapporte ici ses paroles :

" Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,
"
" Je dois tout d'abord vous avouer que je suis particu-
" lièrement ému, il faut m'en excuser. C'est la première fois
" que je prends la parole en tant que Directeur de l'Institution,
" et pour moi cela compte. Cela compte d'autant plus que je suis
" très attaché à cette maison et à tout ce qui tourne autour
" d'elle, c'est-à-dire à vous, qui êtes une des raisons d'être
" de Cempuis.
"
" Après tout, Cempuis, ça existe, ça pourrait tout aussi
" bien disparaître s'il n'y avait pas le contexte qui est le fait
" que vous soyez là, que vous continuez à animer notre maison.
" J'espère que je me fais comprendre. Parce que sinon, ce ne
" serait jamais qu'une maison comme une autre, une maison d'édu-
" cation pour enfants dits "cas sociaux". Je reviendrai sur ce
" problème. Donc, laissez-moi d'abord vous remercier d'être là.
" Ce n'est pas à vous de me remercier parce que c'est grâce à
" vous que nous pouvons encore avoir Cempuis. Monsieur le Président,
" tout à l'heure, a évoqué le problème des sortants qui ne sont
" pas présents aujourd'hui. Je pense comme lui que c'est une
" crise d'adolescence et qu'ils reviendront. Je m'y emploierai de
" toute façon. Je peux vous assurer que tout ce que je pourrai
" faire pour vous, je le ferai, au niveau de la Mairie de Paris,
" au niveau des structures de Morland, pour que cette association
" reparte et soit vraiment quelque chose de structuré, qu'elle
" puisse agir.
"
" Je ne vous parlerai pas de Cempuis par discrétion, car
" je prends cette maison depuis deux mois, je la trouve comme
" elle est, elle n'est pas mal d'ailleurs, mais ce serait un peu
" indiscret de ma part de vous exposer les problèmes de Cempuis,
" on pourrait mal les interprèter. Ce que je peux vous dire,

...

" c'est que j'ai un plan, à long terme, peut-être, qui consiste-
" rait à trouver le joint entre Cempuis et la vie active, c'est-
" à-dire la sortie de Cempuis, lorsque les enfants retournent
" sur le marché du travail et sur Paris. Car à mon avis, c'est
" là que ça pèche. Il faudrait que nous parvenions à obtenir des
" pouvoirs publics un système nouveau qui consisterait à avoir
" une organisation sur Paris, si possible avec des éducateurs
" hautement qualifiés, pour que les enfants qui sortent de chez
" nous ne soient pas retournés directement à l'endroit d'où ils
" venaient, sans aucune défense et dix ans après très souvent.
"
" Je ne sais ce que vous en pensez, j'aimerais bien que
" cette allocution se transforme en un débat, que vous me suggériez
" des idées dont je pourrai peut-être tenir compte. Car le problème
" est assez grave. Nous recevons des enfants qui sont âgés, hélas,
" non plus comme avant de cinq, six ou sept ans, mais maintenant
" de treize, quatorze ans, c'est-à-dire leur adolescence presque
" accomplie et dans quelles conditions ! Ils ne s'intègreront
" jamais à Cempuis ou très très rarement. Ce n'est pas parce que
" l'on a passé trois ans contraint et forcé dans une maison qu'on
" devient un Cempuisien, et c'est là que vraiment se pose le
" problème. Vous voyez, lorsque M. PARIS parle de son adolescence,
" de son enfance à Cempuis, il dit vraiment ce qu'il éprouve car
" pour lui, Cempuis, c'est sa maison. Actuellement, ce n'est plus
" le cas, et ce n'est pas la faute de Cempuis. C'est un peu la
" faute du système actuel qui veut que l'on nous envoie des enfants
" de treize ou quatorze ans, car on ne trouve plus d'enfants dits
" "cas sociaux" de cinq, six ou sept ans. Les familles ne veulent
" pas s'en séparer à cet âge-là. Pourquoi ? Parce qu'ils ne posent
" pas encore de problèmes sérieux.

<u>Question de Jean CAMPEROT</u> : Vous envisagez que Cempuis devienne une maison disciplinaire ?

" Pas du tout, Monsieur. Je crois que vous avez mal inter-
" prété ce que j'ai dit. Nous en discuterons tout à l'heure, mais
" je ne pense pas avoir exprimé un tel propos. Non, je voulais
" dire simplement que les enfants qui arrivent à quatorze ou
" quinze ans sont difficilement intégrables à une maison comme
" Cempuis, il faut bien le comprendre. C'est pourquoi il faut
" envisager une nouvelle éducation pour ces enfants-là, une
" nouvelle organisation des loisirs, des contacts avec les sur-
" veillants ...
"
" Vous savez, ce n'est plus comme avant, lorsque l'enfant
" qui arrivait à six ans avait surtout besoin d'affection, d'en-
" cadrement bien sûr, mais surtout d'affection. Et il devenait
" un petit Cempuisien. Je me rappelle encore, il n'y a pas longtemps
" que je suis à Cempuis, à peine quinze ans, mais lorsqu'une équipe
" de hand-ball, par exemple, sortait de l'O.P. pour aller disputer
" un match quelque part, c'était pour défendre l'O.P., les couleurs,
" ce n'est plus le cas. Les enfants sont maintenant attirés par
" les retours en week-end. Il y a des week-ends, vous le savez.
" C'est une bonne chose dans de très nombreux cas et je pense qu'il
" faut l'encourager, bien qu'au départ, je n'aie pas été enclin au
" week-end. Mais on ne peut pas lutter contre la masse des événe-
" ments. Maintenant les parents vous disent : "Je l'envoie à
" Cempuis à la condition de pouvoir le revoir une fois chaque
" week-end".

...

Question de Jean CAMPEROT : Les parents peuvent donc l'exiger au détriment du placement de leur enfant ? C'est inadmissible.

" Mais je sais bien Monsieur, je suis d'accord avec vous.
" Mais une maison, pour que ça roule, il lui faut des clients. Il
" faut des enfants pour que Cempuis existe, donc il faut en passer
" par là. Maintenant les structures sont telles que l'enfant doit
" retourner dans sa famille, même si ce n'est pas toujours la
" meilleure solution. Il faut espérer que cela s'arrange, que
" l'on arrive progressivement à un résultat meilleur encore qu'il
" ne l'est actuellement. Je voudrais vous parler de l'orientation
" de la maison au point de vue enseignement. Je pense que cela
" vous intéresse. Vous savez que jusqu'à il y a quelques années,
" il existait, après le CM 2, deux années dites "de transition",
" c'est-à-dire deux années "tampon" entre l'âge de douze et quatorze
" ans, qui étaient destinées à préparer les enfants à la vie du
" technique, 6e dite "de transition", 5e "de transition". Elles
" ont été supprimées. Il y a donc un vide de deux ans. Ce vide
" est là, il faut l'accepter et la loi Haby prévoit que tous les
" enfants scolarisés doivent pouvoir bénéficier du secondaire,
" premier cycle secondaire. Autrement dit, tous les enfants de
" CM 2 entrent au C.E.S., c'est-à-dire au Collège d'Enseignement
" Secondaire. Pour nous, le C.E.S. est à Grandvilliers, à trois
" kilomètres pour ceux qui ne connaissent pas. Donc, nous envoyons
" tous les enfants là-bas et ils y bénéficient de la scolarité
" normale avec des enfants qui viennent d'autres communes. Dans
" ce sens, c'est un bien, parce qu'il est tout-à-fait normal que
" les enfants de Cempuis puissent sortir un peu de ces murs, con-
" naissent d'autres enfants, d'autres milieux, soient confrontés
" à des problèmes qu'ils ne connaissaient pas. C'est très bien et
" je suis personnellement d'accord là-dessus. Le seul problème
" qui va surgir, c'est que faire de ceux qui auront échoué au
" C.E.S. ? Est-ce que nous pourrons les récupérer à la hauteur de
" la première année du technique, s'il subsiste ? Car des bruits
" ont circulé depuis quelques années selon lesquels le technique
" disparaîtrait progressivement, par suite du manque d'élèves, du
" manque de professeurs peut-être aussi. Je vais m'évertuer, je
" vous en donne ma parole, à conserver ce technique. Mais il y
" aura une chose qu'il faut que vous admettiez, c'est que les
" enfants n'arriveront plus que de Paris, car ceux que nous aurons
" envoyés au C.E.S. de Grandvilliers feront des études normales et
" en principe, ils les réussiront. Car, quoique l'on dise, le
" niveau à Cempuis est au moins égal à celui des écoles extérieures.
" Donc, tous les ans, il arrivera peut-être à Cempuis un retour de
" deux, trois éléments du C.E.S., mais pour faire une première
" année de technique, il faut une quinzaine de garçons et filles.
" Le reste viendra de Paris. C'est un problème car ces enfants
" qui nous sont envoyés ne sont pas toujours prêts à venir à
" Cempuis. Ils n'en ont pas envie, on les comprend. On les a
" sortis de leur banlieue, de leur milieu, ils avaient déjà un
" âge relativement avancé pour un enfant, et ils s'adaptent très
" mal. C'est là qu'il va falloir intervenir sérieusement avec, si
" possible, un véritable cadre de moniteurs-éducateurs. Actuelle-
" ment, nous avons à Cempuis un corps d'éducateurs qui est chapeauté
" par quatre instituteurs-éducateurs qui sont valables, qui font
" tout ce qu'ils peuvent, je n'ai qu'à m'en féliciter. Mais les
" moniteurs, ceux que vous appelez des "surveillants", ne sont pas
" toujours armés, préparés à ce genre de contact avec les enfants.
" Je ne les critique pas, au contraire, je les excuse parce qu'ils
" n'ont pas été formés. Ce qu'il faut, c'est parvenir à avoir un
" corps de moniteurs-éducateurs qui auront un statut, qui pourront

...

" s'intégrer, faire un travail en sachant à l'avance que ce
" travail les conduira vers une carrière. Donc, pour l'instant,
" au niveau de Sully-Morland, c'est-à-dire des bureaux adminis-
" tratifs de la Ville, nous étudions la possibilité d'avoir ce
" corps-là. Si on y parvient, il sera alors possible de faire
" à Cempuis un travail beaucoup plus intéressant, notamment en
" diminuant le nombre d'enfants par groupe.
"
" Lorsque j'étais instituteur à Cempuis, j'ai eu dans
" mes classes des enfants qui ont été pratiquement condamnés
" parce qu'ils n'avaient pas la possibilité d'aller au C.E.S.
" Tu te rappelles Chantal, par exemple ? Il y a des enfants qui
" n'ont pas pu aller au C.E.S. parce que cela n'existait pas.
" Mais aujourd'hui, cela existe, il faut donc qu'ils y aillent.
"
" Mais comment dans ces conditions continuer à garder les
" classes du technique ? Uniquement par apport de Paris d'enfants
" de quatorze-quinze ans. Je voudrais que vous compreniez la
" difficulté de la chose. A quel âge en moyenne êtes-vous arrivés
" à Cempuis vous autres ? Cinq ans, six ans, quatre ans. Tout est
" là. A ce moment-là, malgré les difficultés et les heurts pos-
" sibles, lorsque vous arriviez à avoir douze, treize, quatorze
" ans, vous étiez plus cempuisiens que l'éducateur ou l'instituteur,
" n'est-ce pas ? Vous étiez chez vous. Eh bien maintenant, on
" assiste au spectacle d'enfants qui ne sont pas de Cempuis. C'est
" tout. Ils ne sont pas de Cempuis parce qu'ils n'y sont arrivés
" qu'à quatorze ans. Ils sont arrivés l'an dernier et pour eux,
" Cempuis est la maison où on les a envoyés parce qu'on n'en
" voulait plus à Paris. Il va donc falloir faire un travail sérieux,
" un travail de groupe, un travail d'intégration à des ateliers.
" Mais pour avoir des ateliers justement, il faut des moniteurs
" capables qui puissent les monter et qui aient des moyens pour
" cela. Je pense que l'an prochain nous aurons un professeur de
" dessin. Ce sera une nouveauté. On me l'a promis. Un professeur
" de dessin qui organisera des ateliers d'art le soir, entre
" autres activités. C'est un début, et je pense qu'il faut garder
" espoir. Si je suis Directeur de Cempuis, croyez-le, c'est
" uniquement parce que je suis très attaché à Cempuis. Si vous
" saviez les difficultés que j'ai pu rencontrer depuis deux mois.
" Ces difficultés, je les ai acceptées puisque je les connaissais,
" n'est-ce pas ? Je ne veux donc pas qu'on me plaigne, bien au
" contraire. Mais Cempuis est quand même une lourde charge. Il
" faut continuer à oeuvrer pour que Cempuis soit vraiment un
" établissement exemplaire, qui ressorte de l'ensemble de l'édu-
" cation comparable aux autres collèges de France. Cempuis a une
" valeur reconnue. Vous en êtes un témoignage. En vous voyant ici
" je suis ému, c'est vrai, je ne le montre pas, mais je discute
" avec des gens qui ont l'âge de mes parents, et je me dis "Ça
" prouve que Cempuis a fait quelque chose, a réussi quelque
" chose". On souhaiterait arriver encore à cela, mais au fond,
" il est évident qu'on ne peut plus retrouver ce qui a été. Le
" monde bouge autour de nous, Cempuis doit bouger aussi. J'entendais
" tout-à-l'heure des gens comme M. MOREL pour ne pas le nommer
" (c'est un ami d'ailleurs, sinon je ne l'apostropherais pas),
" dire que certains enfants vont seuls dans Cempuis ou à Grand-
" villiers. Il n'est plus possible qu'il en soit autrement. A
" partir de quinze-seize ans, on a institué le quartier libre.
" Il a été institué avant moi, mais je le continue car on ne peut
" plus agir comme il y a trente ans, il faut tenir compte des
" réalités. Un enfant qui est à Cempuis reste quand même compa-
" rable à celui qui est dans son milieu et dans sa famille. Lui

...

" aussi a envie d'aller à Grandvilliers acheter un disque tout
" seul, ou se faire couper les cheveux chez le coiffeur de son
" choix et non celui de l'Institution. Il faut donc organiser
" des aménagements. Je peux vous dire franchement que l'oeuvre
" accomplie par M. GRENOUILLET a été bonne. Je considère qu'il
" a fait du très bon travail à Cempuis. Il a subi l'époque 1968,
" c'est lui qui l'a "épongée", il faut le souligner. J'essaierai
" de faire aussi bien que lui si c'est possible et pour cela, il
" faut quand même me laisser le temps. Il y a certaines difficultés,
" il faut bien structurer les enfants, qu'ils soient repris en
" main, mais pas d'une façon disciplinaire, loin de là. Au contrai-
" re, il s'agit de parvenir à les intégrer à leur maison, pour
" qu'ils s'y plaisent de plus en plus. Les structures sont déjà
" bonnes, progressivement tout s'organise. Je souhaite que les
" enfants retrouvent un esprit cempuisien. Je ne suis pas pessi-
" miste, mais enfin, retrouver votre état d'esprit à vous, je ne
" sais si l'on y parviendra tout-à-fait. Comme le disait M. PARIS
" tout à l'heure, il y a un moment où les enfants se libèrent, ils
" font leur crise puis reviennent à l'Association. Je crois per-
" sonnellement qu'ils y reviendront, car je crois en nos enfants.
" Je trouve qu'un enfant est une chose formidable, même lorsqu'il
" est soi-disant très très désagréable. On le retrouve toujours,
" il suffit d'attendre.
"
" Je ne vais pas m'attarder plus longtemps ni abuser de
" votre attention, et je terminerai en vous remerciant de tout
" coeur de la façon dont vous m'avez accueilli ici aujourd'hui.

Question d'André WAUTIER : Pourriez-vous nous dire comment se fait actuellement le recrutement des enfants pour Cempuis ?

" Il se fait simplement au niveau des assistantes sociales
" de secteur de la Ville de Paris et des départements de la cou-
" ronne. Vous savez que Cempuis appartenait à l'ex. Seine, main-
" tenant c'est à la Ville de Paris, mais certains départements
" peuvent encore y envoyer des enfants. Alors, par exemple, une
" assistante sociale de La Courneuve, de Stains, de Pierrefitte
" ou de Paris est contactée par une famille ou par les voisins
" de cette famille. Elle s'intéresse au cas d'un enfant ou d'une
" famille complète parce que les moyens de subsistance sont très
" bas, le quotient familial très faible, l'appartement insuffisant,
" la mère est à l'hôpital, le père est au chômage, enfin je ne vais
" pas vous énumérer toutes les possibilités de cas qui se posent.
" Cet enfant a donc un dossier au niveau de l'assistante sociale
" de secteur. Celle-ci se met en contact avec l'assistante sociale
" de Cempuis qui se trouve à Sully-Morland, laquelle étudie le
" problème et me téléphone. Elle me dit voilà, Monsieur X voudrait
" que son fils soit placé à Cempuis, il s'agit d'un enfant de sept
" ans, qui redouble le C.P., qui a certains problèmes de lecture
" non encore assimilés, par exemple, ou bien tout simplement c'est
" un très bon petit élève mais les parents ne peuvent plus assurer
" son éducation. Je regarde alors l'effectif des classes suivant
" le cas de cet enfant, en exigeant que le quotient intellectuel
" soit normal. Car Cempuis, si on veut le garder, il faut le
" garder dans de bonnes conditions, ne pas y recevoir n'importe
" qui, ne pas accepter de débile, parce qu'un débile ne peut pas
" suivre. On prépare à Cempuis des C.A.P. normaux et ceux qu'on
" envoie au C.E.S. y ont une scolarité normale. Il faut donc que
" les enfants soient normaux, avec un quotient intellectuel normal.
" Si l'enfant ne présente pas ce genre de troubles, ni de troubles
" du caractère non plus, on peut l'accepter. Une enquête est faite,

...

" le dossier m'est envoyé puis l'enfant arrive chez nous.
"
" Lorsque les enfants sortent de Cempuis, ceux qui font le
" technique ont dix-sept ans, parfois dix-huit. Les meilleurs,
" nous pouvons les envoyer au Lycée Technique. Nous en avons
" envoyé deux cette année. Vous les connaissez peut-être ? Ce
" sont BUREAU et MOUZY. Je vous rappellerai que nous avons quand
" même eu quelques réussites à Cempuis, par exemple Christiane
" BOULAY, Martine MOJZCZACK, Chantal QUESMARD qui est ici, etc.
" C'est pourquoi il ne faut pas croire ce que l'on entend souvent.
" Le niveau scolaire à Cempuis vaut au moins le niveau des autres
" écoles de la Ville de Paris, je peux vous le garantir. Je le vois
" au niveau des commissions, au niveau du certificat lorsqu'on le
" passait, au niveau des entrées en 6e. Eh bien, nos élèves n'ont
" rien à envier aux autres enfants. En plus, nous avons un profes-
" seur d'Anglais à partir du cours élémentaire, ce qui est une
" bonne chose. Cette année, j'ai réussi à obtenir un professeur de
" comptabilité, c'est la première année. Je pense donc que l'on
" peut faire du bon travail à Cempuis.
"
" En ce qui concerne la Pentecôte, je sais très bien que
" c'est la journée mémoriale des anciens. Alors je suis bien sûr
" tout-à-fait d'accord pour que la Pentecôte continue. Nous en
" rediscuterons avec le Comité, pour éviter simplement certains
" petits abus, car le personnel de l'Institution a une tâche très
" lourde (personnel de cuisine, d'encadrement, etc.). Nous essaie-
" rons d'éviter que certains arrivent le vendredi pour partir le
" mardi. Autrement, vous pouvez être assurés que la Pentecôte
" continuera dans le même esprit, c'est-à-dire le vôtre, une grande
" retrouvaille de famille avec tout ce que cela peut amener pour
" tous.
"
" Encore une fois merci, et maintenant je passe la parole
" à qui la veut.

Après quelques discussions, nous entonnons dans l'enthousiasme l'hymne des Cempuisiens et clamons le Noël des Jacques.

La fête se termine et chacun, dans la nuit ...

Daniel REIGNIER

BANQUET CEMPUISIEN

A l'heure actuelle, il est très difficile de faire un banquet pour moins de 50 à 60 francs par personne, mais à Bourg-la-Reine, grâce à notre ami Gérard ARNOLDY, notre trésorier, nous avons eu un repas pour 33 francs, c'est un record. En voici le menu : hors-d'oeuvre varié, pizza, très bonne viande avec légumes, fromage, tarte, vin et café.

Pendant des années, nous avons eu la chance de faire nos banquets à l'Ecole Départementale de Vitry, où M. MARTINETTI nous recevait avec tant de gentillesse et à des prix plus que modérés. Mais les regrets sont superflus et il nous faut chaque année courir après les salles, après les prix aussi, pour essayer de vous satisfaire. On vous demande votre indulgence mais aussi votre collaboration et si, comme Gérard ARNOLDY cette année, vous con-

...

naissez une salle ou un restaurant, écrivez-nous pour nous le faire savoir.

Cette année, nous n'étions pas mal mais nous étions séparés en deux salles et pour que nous soyons tous ensemble, il faut nous aider à trouver encore mieux, même en banlieue, avec le R.E.R. c'est maintenant possible. Merci d'avance.

A ce banquet du 26 novembre, plus d'une centaine de Cempuisiens étaient réunis au "coude à coude" dans une amicale ambiance qui ne s'est pas ralentie un seul instant. Je suis sûre que tous ces amis qui sont le noyau de notre amicale sont repartis avec un chaud au coeur d'avoir retrouvé pour quelques instants leur jeunesse.

Donc de la gaîté, des discours, l'un par notre Président et ami Marcel PARIS, l'autre par M. GIOVANONNI, nouveau Directeur de l'O.P. Il nous dit tout l'attachement qu'il a pour Cempuis qu'il connaît bien puisqu'il y était instituteur depuis quinze ans. Il connaît toutes les difficultés actuelles mais il espère pouvoir les résoudre, il fera tout pour cela. Chaleureusement applaudis, nous espérons que M. GIOVANONNI et Mme seront repartis avec, eux aussi, un chaud au coeur.

Après les discours, nous avons tous chanté dans un accord parfait la belle chanson apprise par tous les Cempuisiens "Le soleil d'Espagne". Quelle chorale ! Et notre ami Henri FALKENBERG ayant eu la gentillesse d'apporter la sonorisation, quelques-uns ont pu danser et faire des rondes avec les enfants de nos amis Roger LE BLEVEC, Claude LANDART et d'autres. Après moultes ronds de jambes et gros bisous, je suis partie sur la pointe des pieds, car tout a une fin, avec, moi aussi, un chaud au coeur.

Germaine GENIOLE

QUE FUT LE 9e RALLYE CEMPUISIEN ?

Une promenade dans Paris, sur la rive droite et sur la trace des pas de Philippe-Auguste. Pour le plaisir, emboîtez-lui le pas et longez, comme nous l'avons fait ce 4 juin 1978, l'enceinte qu'il créa au XIIe siècle.

ITINERAIRE DE LA 1re ETAPE

En quittant la rue de l'Arbre-Sec, dirigez-vous vers la statue d'HENRI IV surnommé le VERT-GALANT mais ne traversez pas l'eau, même à la nage ; remontez le courant d'où, du trottoir de droite du quai DU LOUVRE puis de LA MEGISSERIE vous aurez un très joli point de vue sur l'île DE LA CITE. Vous pourrez ainsi admirer les TROIS tours rondes de la CONCIERGERIE, partie la plus ancienne du PALAIS DE JUSTICE, la tour CARREE de l'Horloge et le clocher de la SAINTE CHAPELLE. Du quai DE GESVRES, après avoir dépassé le Pont AU CHANGE, vous apercevrez le DOME du Tribunal de COMMERCE et, après le Pont NOTRE-DAME, les tours et la FLECHE de l'église NOTRE-DAME, puis avant de passer le Pont D'ARCOLE, vous verrez l'HOTEL-DIEU et plus loin, la moderne tour-OBSERVATOIRE de la NOUVELLE FACULTE des SCIENCES.

...

Vous êtes maintenant quai DE L'HOTEL DE VILLE et vous longez la place du même nom, anciennement place DE GREVE, appelée ainsi jusqu'en 1802, parce qu'elle descendait jusqu'au bord du fleuve. Vous passez devant ETIENNE MARCEL, Prévot des Marchands sous CHARLES V et ensuite sous un instrument qui ne tinte plus, une CLOCHE située au n° 90 du quai.

En dépassant le Pont LOUIS-PHILIPPE, vous voyez dans sa perspective, se découpant sur le ciel, le PANTHEON et L'EGLISE SAINT ETIENNE DU MONT.

Après avoir dépassé le Pont MARIE, vous serez quai DES CELESTINS d'où, au coin de la rue DU FAUCONNIER, vous jetterez un simple coup d'oeil sur la façade latérale de l'Hôtel DE SENS où, entre autres occupants, séjourna en 1605 la reine MARGOT et en 1760, le Service des diligences de Lyon. La fameuse attaque du "COURRIER DE LYON" fut menée, en 1796, contre une voiture de cette ligne.

C'est après les chaînes, au coin de cette rue, au n° 32 de ce quai, que se trouve l'emplacement de la Tour BARBEAU (la plaque n'a pas été remise après le ravalement) qui, sur la rive droite, était le point de départ de l'enceinte de PHILIPPE-AUGUSTE.

Pour défendre Paris de toutes invasions, des chaînes étaient tendues en travers de la Seine. En amont, partant de cette tour, elles allaient rejoindre, sur la rive gauche, la Porte SAINT-BERNARD ou de la Tournelle (cette dernière était une tour carrée qui défendait le passage mais qui n'avait été construite qu'au XIVe siècle, tandis que l'enceinte, sur la rive droite, datait de 1190). Ces chaînes prenaient appui sur la tour LORIAUX située dans l'île SAINT-LOUIS, alors partagée en deux par un fossé et qui ne portait pas encore de maisons.

Après la démolition de la première tour sur la rive droite, à sa place s'implanta le Jeu de Paume de la Croix-Noire où MOLIERE, en quittant la rue Mazarine, installa son "Illustre Théâtre", en 1645. Allez de l'avant, mais après un petit tour vous reviendrez par ici.

Au bout de ce quai, dans la perspective du boulevard HENRI IV, vous apercevez, érigée sur la place de LA BASTILLE, la COLONNE de JUILLET élevée à la mémoire des 504 parisiens victimes des journées de juillet 1830 appelées les TROIS GLORIEUSES qui mirent fin au règne de CHARLES X. Leurs noms sont gravés sur le fût de bronze et leurs corps, auxquels furent joints ceux des 196 victimes de la Révolution de 1848, placés dans un caveau, furent inhumés dans le SOUBASSEMENT. Le GENIE DE LA LIBERTE qui la surmonte est à 52 mètres environ du sol.

Des pierres de l'ancienne prison de la BASTILLE sont visibles dans plusieurs endroits dans Paris. Vous êtes tout près de l'un d'eux, dans le petit espace vert appelé SQUARE HENRI-GALLI. Contournez-le en passant devant les deux SPHINX placés au-dessus de la porte du n° 2 BIS du quai que vous n'avez pas quitté pour retourner près de l'emplacement de la première tour de l'enceinte et prenez la rue DES JARDINS SAINT-PAUL d'où vous jetterez un simple coup d'oeil sur la façade de l'hôtel dont vous avez déjà vu la façade latérale.

Presque tout le côté ouest de cette rue a été démoli en 1946. La restauration des maisons du côté droit est en cours,

...

...

témoin de ce que sera la rue, le bel ensemble que l'on peut admirer en pénétrant dans la cour des numéros 10-12-14. C'est peut-être dans une de ces maisons que s'est éteint le 9 AVRIL 1553, FRANCOIS RABELAIS, l'auteur des truculents PANTAGRUEL et GARGANTUA.

Ces démolitions ont ouvert une perspective sur le DOME et le CHEVET de l'église SAINT-PAUL-SAINT-LOUIS et dégagé DEUX TOURS et une partie du REMPART qui sont les plus importants vestiges de l'enceinte de PHILIPPE-AUGUSTE dont l'épaisseur était de 3 mètres à la base, 2,30 mètres au sommet qui formait chemin de ronde et 9 mètres de hauteur. Elle fut utilisée pendant UN SIECLE ET DEMI. Cette partie reliait la première tour à la poterne SAINT-PAUL qui se trouvait là.

Ne pouvant suivre le tracé du rempart à l'intérieur du Lycée CHARLEMAGNE, sans vous arrêter pour déguster une vodka chez Casimir, empruntez le passage du même nom, au n° 16 de la rue portant, elle aussi, le même nom, pour vous retrouver dans la voie romaine qui allait de Lutèce à Melun, actuellement rue SAINT-ANTOINE où, à la hauteur du n° 101 OU 103, vous serez à l'emplacement de la Porte SAINT-ANTOINE.

Pour suivre l'enceinte, traversez cette grande artère qui, dès sa création, était très large pour l'époque et prenez la rue conduisant à l'Hôtel qu'habita Marie de Rabutin-Chantal, marquise de SEVIGNE. Cette rue qui, en partie, longeait extérieurement le rempart, s'est appelée jusqu'en 1867 rue DE LA CULTURE SAINTE-CATHERINE, nom du domaine du Prieuré qu'elle traversait.

L'Hôtel CARNAVALET où habita la marquise se trouve au n° 23. Il se classe parmi les plus anciens monuments de Paris puisque, bâti en 1544, il a plus de quatre siècles ; 70 ans après l'Hôtel de Sens (1474), 60 ans après l'Hôtel de Cluny (1485). La façade sur la cour d'honneur est ornée de figures représentant les SAISONS. Le musée, dont l'entrée est gratuite le dimanche, conserve les documents évoquant le visage de Paris. Témoin imposant, la statue de LOUIS XIV par COYSEVOX au milieu de la cour. Cette statue est la seule statue royale en bronze qui échappa à la fonte sous la Révolution. Un autre personnage, bon enfant celui-ci, HENRI IV, se trouve au même niveau que le précédent, dans un jardin situé à DROITE de la cour d'honneur. Plus près de nous dans le temps, la maquette de la BASTILLE, sculptée dans une pierre de la forteresse, est exposée dans la partie réservée à la Révolution située au rez-de-chaussée à DROITE elle aussi.

De cet endroit, vous apercevrez, à travers cours et jardins, l'Arc de NAZARETH et la rue des FRANCS-BOURGEOIS que vous longerez en sortant du musée. Vous passerez ainsi devant cet arc qui, autrefois, enjambait une rue qui portait ce nom dans l'île de la Cité.

Regardez en passant ce qui reste du jardin "à la FRANCAISE" de l'Hôtel DE LAMOIGNON où est installée la Bibliothèque HISTORIQUE DE LA VILLE DE PARIS. Contournez cet édifice restauré, dont l'entrée est située au n° 24 de la rue PAVEE, pour aller jeter un simple coup d'oeil sur le bel ensemble de la cour d'honneur. Puis, revenant sur vos pas, regardez l'ECHAUGUETTE (OU LA TOUR) de guet qui surplombe le coin de la rue que vous devez reprendre en direction de la gamelle, mais auparavant remarquez les initiales S C gravées DANS LA PIERRE AU BAS DE CETTE GUERITE qui indiquaient la limite du fief de SAINTE-CATHERINE.

...

Chemin faisant, vous aurez la possibilité de voir des édifices historiques sauvés de la destruction, tant par la loi MALRAUX décrétant la sauvegarde du Marais en 1962 que par l'action d'un groupe de Parisiens bénévoles qui, dès 1961, en avaient entrepris la restauration, attirant ainsi l'attention de l'opinion publique sur les trésors méconnus de ce quartier.

Cette loi commence à avoir des effets sur l'hôtel bien délabré situé au n° 31 classé monument historique, improprement appelé de Jeanne D'ALBRET qui ne l'a jamais habité ni possédé. Par contre, la favorite de Louis XIV, Mme de MONTESPAN et son épouse morganatique, Mme de MAINTENON y résidèrent. Celle-ci, veuve du poète SCARRON, avant son remariage, était la gouvernante des bâtards du roi et de la favorite.

Plus loin, au n° 38, entre deux maisons en encorbellement datant, l'une de 1610 et celle de droite restaurée, de 1603, se trouvait l'allée AUX ARBALETRIERS qui était une petite entrée de l'Hôtel BARBETTE, aujourd'hui disparu, ayant appartenu à Isabeau de Bavière. C'est en sortant de cet hôtel, par cette allée, que LOUIS D'ORLEANS, frère de Charles V, sur l'ordre de JEAN SANS PEUR, Duc de BOURGOGNE, fut assassiné près de la poterne BARBETTE. Cette petite porte, pratiquée dans l'enceinte de Philippe-Auguste, enjambait la rue VIEILLE DU TEMPLE et permettait l'accès à l'enclos des TEMPLIERS. C'est à la suite de cet assassinat que commença la guerre civile dite des ARMAGNACS et des BOURGUIGNONS qui dura 28 ans, pendant lesquels la France fut occupée par les ANGLAIS. Ce ne fut, en effet, qu'en 1435 que prit fin le cauchemar dû au meurtre commis en 1407.

Le gracieux hôtel que vous voyez au coin de cette dernière rue et de la rue que vous n'avez pas quittée, au n° 44 était celui de Jean HEROUET qui fut le secrétaire de Louis XII. Il a été restauré dernièrement, car il n'en restait que peu de chose après le bombardement d'août 1944, si ce n'est la belle tourelle qui fait le coin du carrefour, rare vestige de l'architecture civile des premières années du XVIe siècle, qui n'était pas une tour de guet mais un simple regard sur l'alentour.

C'est sur cette image que se termine la première étape où vous attendent les Organisateurs.

QUESTIONS ORALES EN FIN DE 1re ETAPE

1°) Avant son départ pour les croisades, Philippe-Auguste fit construire, à la fin du XIIe siècle, une enceinte pour protéger les habitants de Paris. Combien étaient-ils à cette époque ?

Réponse : 190.000

2°) Pourquoi a-t-on appelé un pont de Paris "Pont d'Arcole" ?

Réponse : Lors des 3 Glorieuses (27, 28 et 29 juillet 1830), sur l'ancien pont suspendu de l'Hôtel de Ville, un jeune homme s'élança le premier et tomba mortellement blessé en s'écriant : "Souvenez-vous que je me nomme d'Arcole". (Ce n'est pas en souvenir d'une victoire de Bonaparte).

...

3°) D'où vient l'expression "se mettre en grève" ?

Réponse : Du fait qu'autrefois les ouvriers se rendaient place de Grève (actuellement de l'Hôtel de Ville) après leur travail et aussi pour manifester leur mécontentement, la première Maison Municipale se trouvant à l'emplacement de notre actuel Hôtel de Ville.

4°) En dehors de celles que vous avez pu voir sur le parcours, où trouve-t-on encore des pierres provenant de l'ancienne prison de la Bastille ?

Réponse : A la station de métro Bastille, ligne n° 5, sur le quai Direction Pantin.

PHOTOS

N° 1 - Place de l'Hôtel de Ville (ancienne place de Grève)
N° 2 - Le square au bord de l'eau, après la statue d'Etienne Marcel et avant le pont Louis-Philippe.
N° 3 - Cour de l'Hôtel Carnavalet, 23 rue de Sévigné.
N° 4 - Aile gauche de la cour de l'Hôtel de Lamoignon, 24 rue Pavée.

ITINERAIRE DE LA 2e ETAPE

Et le tracé de l'enceinte, où va-t-on le retrouver ?

Retournez rue Vieille du Temple, à l'emplacement de la Poterne Barbette, de tragique mémoire, puis, sachant que l'enceinte traversait l'église toute proche, vous trouverez aisément, dans la rue DES GUILLEMITES, au milieu d'un JARDINET, le BAC à SABLE qui se trouve à l'emplacement de la TOUR qui était située près de cette poterne.

Le rempart, après avoir traversé l'église DES BLANCS-MANTEAUX-AUX-MARAIS qui était celle du couvent où Saint-Louis avait installé des religieux vêtus d'un long manteau blanc, au n° 53, s'en allait "chez ma tante". Si la porte était ouverte le dimanche, vous auriez pu, vous aussi, lui rendre visite pour voir, sur le sol de la cour de L'HORLOGE, au n° 55, la trace de l'enceinte dans cet établissement dénommé officiellement CREDIT MUNICIPAL, dont l'un des bâtiments a été édifié en 1880.

Avec un peu de recul, vous découvrirez aussi, quoique bien cachée, entre les numéros 57 BIS et 59, une tour dont la BASE, seule, faisait partie de l'enceinte. Cette tour aurait été démolie sans l'intervention de Victor HUGO.

Du fait de ce recul, vous tournez le dos à l'Hôtel DE SOUBISE qui abrite les ARCHIVES NATIONALES, au n° 60 de la rue des FRANCS-BOURGEOIS, rue qui fut appelée ainsi en raison d'une maison d'aumône qui était installée au n° 30, pour abriter 48 pauvres gens, francs de toutes taxes et impositions.

La cour d'honneur de cet hôtel a été créée à l'emplacement d'un manège d'où sa forme en hémicycle et vous n'avez pas besoin d'entrer bien loin pour voir sur la façade les statues représentant les SAISONS et sur le côté GAUCHE, deux tourelles de style plus sévère et plus ancien. Il s'agit, en effet, de la porte d'entrée flanquée de deux tourelles en encorbellement du Manoir d'OLIVIER DE CLISSON, compagnon d'armes de BERTRAND DU GUESCLIN, construit

...

au XIVe siècle et qui est à l'origine de l'hôtel actuel qui lui, date du XVIIIe siècle.

Cette porte constitue un des plus anciens vestiges de Paris. Vous irez la voir par un petit détour, au n° 58 de la rue DES ARCHIVES, puis vous retrouverez facilement votre chemin si vous êtes gourmands. Mais ne vous pourléchez pas à l'avance, ces "bouffetouts" appelés MILLE-FEUILLES que vous trouverez au n° 2 de la rue RAMBUTEAU - nom d'un préfet de Louis-Philippe - ne sont pas digestes. Allez votre chemin pour trouver, au n° 8, le passage SAINTE-AVOYE d'où vous sortirez sous une belle arcade face à l'Hôtel de SAINT-AIGNAN, au n° 71 de la rue DU TEMPLE, où, derrière sa porte monumentale (fermée) ornée de 4 TETES qui vous font la grimace (classée la porte !) et surmontée de l'inscription quelque peu saugrenue : BAINS, se trouve une cour dont le côté gauche est l'ancienne muraille de Philippe-Auguste. Dans cet hôtel dont la restauration est en cours, seront abritées les ARCHIVES DE PARIS.

Allez vers le nord, vous y rencontrerez de beaux hôtels restaurés, tel celui de Montmort occupé par le CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, au n° 79, face à l'hôtel SAINTE-AVOYE.

Puis, vers l'ouest, suivez la rue MICHEL-LE-COMTE qui, à l'extérieur, longeait l'enceinte. Le n° 25 est à l'emplacement du Jeu de Paume de la Fontaine. Ce jeu, ancêtre du tennis, était très apprécié à Paris qui en comptait encore 250 au XVIe siècle. Aujourd'hui on ne pourrait éventuellement qu'y faire de la musique puisque cette maison porte, en guise d'ENSEIGNE, une BASSE et même une CLE qui, toutefois, n'est pas de sol.

Au n° 28, l'Hôtel où naquit Melle Necker, la future Mme DE STAEL, la façade sur cour et la porte sont classées et même, en apparence tout au moins, une pancarte rappelant fâcheusement un plus proche mais bien triste souvenir puisqu'elle indique que cet hôtel était un ABRI ECLAIRE DE LA DEFENSE PASSIVE.

Toujours vers l'ouest, la rue du GRENIER SAINT-LAZARE dont le nom provient d'un propriétaire près du Couvent de Saint-Ladre. La rue SAINT-MARTIN qui la traverse était une voie romaine qui conduisait vers les provinces du nord. C'est exactement où vous êtes, au n° 200, que se trouvait la première porte SAINT-MARTIN. Elle fut déplacée deux fois : la seconde, de l'enceinte de CHARLES V, était située à la hauteur du n° 359 de cette dernière rue et la troisième, SUR LES GRANDS BOULEVARDS où elle se trouve actuellement. Mais ne vous y égarez pas, restez près de la première porte.

Traversez cette ancienne voie romaine et continuez votre chemin par l'ancienne rue aux Oües, c'est-à-dire aux Oies, nom qui lui fut donné en raison de l'installation des rôtisseurs au Moyen-Age, puis par déformation, rue AUX OURS, pour traverser ensuite une grande artère ouverte sous le second empire, le boulevard DE SEBASTOPOL. Puis encore, vous traverserez la rue SAINT-DENIS qui, à l'origine, n'était qu'un chemin doublant la voie romaine à laquelle elle est parallèle, puis, plus tard, elle fut pendant longtemps la plus longue ! la plus belle !! la plus riche !!! de Paris ; elle devint même, au XIVe siècle, la voie triomphale suivie par les souverains venant de la Basilique de SAINT-DENIS lors de leur entrée solennelle dans Paris et, au retour, par leur dépouille mortelle.

o o o

Dans cette rue se trouvait la première porte SAINT-DENIS au n° 135. Elle aussi fut déplacée deux fois : la seconde, de l'enceinte de CHARLES V, était au n° 248 et la troisième SUR LES GRANDS BOULEVARDS où elle se trouve actuellement. Mais n'allez pas chercher ces deux dernières portes.

Après avoir repéré l'emplacement de la première de ces trois portes, continuez dans la rue ETIENNE MARCEL où vous venez de faire quelques pas et qui porte le nom du Prévot des Marchands que vous avez rencontré ce matin. L'enceinte était parallèle à une partie de cette rue et vous en trouverez des traces au n° 20 où se trouve la Tour de JEAN SANS PEUR qui faisait partie de l'Hôtel de BOURGOGNE primitivement Hôtel D'ARTOIS. Après l'assassinat, en 1407, du Duc d'Orléans, JEAN SANS PEUR, craignant une vengeance, fit construire, au centre de l'hôtel, une tour qui n'avait d'autre raison que de lui ménager, tout en haut, une chambre forte à laquelle on accédait par un escalier à vis de 140 marches.

Cet hôtel tombant en ruines, François 1er le vendit par lots, séparés par une rue appelée Françoise en son honneur, nom transformé en rue FRANCAISE. Diégo de MENDOCA, ambassadeur espagnol, acquéreur de plusieurs lots, s'opposa à la démolition de la tour.

Après cette dernière rue, dans laquelle vous ne ferez que quelques pas pour longer la rue MAUCONSEIL qui était, elle aussi, parallèle à l'enceinte, allez vers le sud dans la rue MONTORGUEIL, entrez au n° 17 dans le sombre passage de la REINE DE HONGRIE ainsi nommé parce qu'habitait là une vendeuse aux Halles qui, venue porter une pétition des "Dames de la Halle" à la reine Marie-Antoinette, celle-ci trouva qu'elle ressemblait à Marie-Thérèse DE HONGRIE. Par moquerie, ses camarades des Halles lui donnèrent ce surnom. Elle prit trop au sérieux cette ressemblance et pour avoir manifesté ses sentiments de loyalisme envers la reine, elle fut décapitée sous la Révolution.

Vous ressortirez à l'air libre au n° 16 de la rue MONTMARTRE et vous irez repérer, au n° 30, au-dessus d'une BOUTIQUE DE POISSONS, VIANDES, VOLAILLES, GIBIERS, LEGUMES, FRUITS, la plaque indiquant l'emplacement de la Porte MONTMARTRE qui, elle aussi, a été déplacée deux fois. La seconde, de l'enceinte de CHARLES V, se trouvait au coin de la rue d'Aboukir et la troisième, de l'enceinte de LOUIS XIII, au carrefour des rues Feydeau et des Jeûneurs. Mais n'allez pas les rechercher.

La rue DU JOUR que vous prendrez après avoir vu la plaque citée plus haut, se trouvait à l'intérieur de la muraille. Comme point de repère vous trouverez, au n° 4 le compagnon de Jacques Capelovici aux Jeux de 20 heures : un PETIT COCHON ROSE qui vous conduira devant la façade de l'église SAINT-EUSTACHE. Après un grave incendie en 1844, cette église fut restaurée par BALTARD, l'architecte des Pavillons DES HALLES dont les démolitions se trouvent actuellement derrière des palissades.

Longez-les pour atteindre la rue DE VIARMES qui encercle la BOURSE DU COMMERCE. Celle-ci prit la place de la Halle aux Blés mais, bien avant ces dernières, passait là l'enceinte de Philippe-Auguste. Le bel ensemble en demi-cercle coupé par la rue ADOLPHE JULIEN vous mènera rue DU LOUVRE où vous pourrez apercevoir, aux numéros 13 ET 11 les vestiges d'une TOUR dont on voit l'intérieur sur un quart de sa circonférence - recouverte de ciment - et le

...

mur de gauche qui était situé à l'alignement du rempart.

La direction de ce mur vous indique celle que vous devez prendre pour retrouver, dans la rue SAINT-HONORE, l'emplacement de la porte du même nom, aux numéros 148 - 150. Elle aussi a reculé au fur et à mesure que s'agrandissait Paris. La seconde était au débouché de la rue de Rohan, à l'emplacement du Café de la Régence. C'est près de cette porte que JEANNE D'ARC fut blessée le 8 septembre 1429, et la troisième porte, à l'alignement de la rue Royale. Mais n'allez pas à l'emplacement des 2e et 3e portes, restez avec nous !

Vous vous trouvez ainsi devant la façade du TEMPLE DE L'ORATOIRE. Après avoir été la chapelle d'une congrégation, magasin militaire sous la Révolution, dépôt des décors de l'Opéra, elle fut attribuée par NAPOLEON 1er au culte protestant en 1811.

Toujours pour suivre l'enceinte de Philippe-Auguste, prenez la rue de L'ORATOIRE. Vous êtes ainsi au chevet du Temple où, face à la rue DE RIVOLI, s'adosse le monument de L'AMIRAL COLIGNY, assassiné lors de la SAINT-BARTHELEMY.

Entre deux rangées de pointes dorées, entrez dans la COUR CARREE du LOUVRE dont les quatre ailes mesurent environ 112 mètres chacune et cherchez, SUR LE SOL, le contour des anciennes constructions du DONJON entouré d'un fossé et du CHATEAU-FORT, et aussi le tracé de l'enceinte de Philippe-Auguste qui fut construite à la même époque.

Suivez cette enceinte et vers le sud, sortez par la porte où s'encadrent la COUPOLE de l'INSTITUT DE FRANCE et le Pont DES ARTS actuellement en réfection. Et vous êtes à la Tour DU COIN où se terminait l'enceinte sur la rive droite.

Tout comme en amont, des chaînes tendues sur la Seine reliaient cette tour à celle placée sur la rive gauche ; la tour DE NESLES. Mais vous connaissez déjà son emplacement. Et puisque nous avons fait le tour du Vieux Paris en suivant l'enceinte de Philippe-Auguste, tant sur la rive gauche, lors du 7e rallye cempuisien que sur la rive droite aujourd'hui, regagnez notre "fief" en passant quai DU LOUVRE et ensuite, pour ne plus rien vous cacher, rue de l'Arbre-Sec où vous attendent les Organisateurs.

QUESTIONS ORALES EN FIN DE 2e ETAPE (ARRIVEE)

1°) Pour quelle raison connaissait-on Rambuteau, Préfet de Louis-Philippe ?

Réponse : Parce qu'il avait créé des édicules publics à Paris qui portèrent son nom avant d'évoquer celui de l'empereur Vespasien.

2°) D'où vient l'expression "Ca fait la rue Michel" utilisée pour dire : "Ca fait le compte" ?

Réponse : de la rue Michel-le-Comte.

3°) D'où vient l'appellation d'"ouvreuses" s'agissant des personnes qui placent les spectateurs dans un théâtre ou un cinéma ?

Réponse : Du fait qu'à l'ouverture du Théâtre de l'Ancienne

...

Comédie, un contrôleur remettait aux mains d'"ouvreurs de loges" la clé des loges qui étaient fermées à clé. Plus tard, la profession devint féminine.

4°) D'après les plans établis, replacez le donjon et l'enceinte de Philippe-Auguste dans la cour carrée du Louvre.

PHOTOS

N° 5 - Porte du Manoir d'Olivier de Clisson, 58 rue des Archives
N° 6 - Porte de l'hôtel de Saint-Aignan, 71 rue du Temple
N° 7 - Tour de Jean-Sans-Peur, 20 rue Etienne Marcel
N° 8 - Sortie sud de la cour carrée du Louvre - Coupole Institut de France

Comme nous aimerions que les rangs de cette "manif" soient plus denses ! Le nombre de participants était si peu élevé que les organisateurs se demandent s'ils doivent préparer d'autres rallyes, tant à Paris qu'en province.

Les fidèles nous répondront "oui". Mais les autres, les indifférents, pourquoi ne viennent-ils pas en foule grossir notre groupe ?

Les organisateurs (Michel CAMUS, Fernande et Henri FALKENBERG, Chantal QUESMARD et Henriette TACNET) tendront une oreille très attentive.

Henriette TACNET

"LE BRUIT DU SILENCE" (?)

Je donne, à mon tour, une suite à l'article de Pierre DUGUE, paru dans le numéro précédent du "Cempuisien". Ce qui m'y a invité, c'est, comme vous le constaterez, la similitude des situations et des propos qui concernent M. ROGER, notre ancien professeur de musique, à l'O.P., dans ses relations avec nous, ses anciens élèves, en tant qu'exécutants de la fanfare.

La scène se passe au cours d'une répétition, dans la salle des fêtes, en l'année 1936, je crois. Le morceau de musique étudié s'intitule "Soir d'automne". Il s'agit d'une oeuvre brève de M. ROGER lui-même, qui décrit, je suppose, un de ses états d'âme, à un moment donné. Oeuvre plutôt mélancolique, comme cette saison, au rythme assez lent, et que j'avais appréciée d'emblée.

Elle débute par un "sol" grave, si j'ai bonne mémoire, tenu, "pianissimo", par les seules basses, pendant plusieurs mesures. Ce n'est qu'ensuite que les autres instruments entrent dans le flot des harmonies.

Ce préambule insolite nous intriguait. Que pouvait bien signifier ce monocorde solo de basse ? Je ne me souviens pas si l'un de nous posa la question au chef d'orchestre-compositeur. Toujours est-il que M. ROGER satisfit notre curiosité à peu près en ces termes :

"C'est en automne, à la campagne. (En Bretagne, d'où M. ROGER était originaire ? ou bien en Picardie, autour de

...

Cempuis ? ou bien ailleurs, encore ?) Le soir descend progressivement. Après l'agitation de la journée, le calme est revenu. Le tumulte quotidien s'est éteint peu à peu. La paix s'étend, maintenant, une fois de plus, sur la terre.

Eh bien, cette tenue de basse, qu'on doit à peine entendre, suggère cette sérénité de la nature, au crépuscule, à l'approche de la nuit. Elle traduit, si je puis m'exprimer ainsi, "le bruit du silence".

Quelle alliance de mots pour nos jeunes esprits ! Comme elle nous semblait, sur le coup, difficile à comprendre, à admettre ! Comment le silence - que nous concevions total, parfait, comme l'absence, la négation de tout bruit -, comment le silence, donc, pouvait-il être interprété par un son, si faible soit-il ? Il y avait là de quoi troubler notre entendement.

Cependant, par ses explications, M. ROGER parvenait à nous faire entrevoir que le silence absolu n'existe pas ; que ce qu'on nomme, d'ordinaire, le silence n'est que relatif, c'est-à-dire une intensité acoustique tout juste audible, "à la limite du seuil", diraient les spécialistes. Car la vie, même au repos, est bruit continuel, comme elle est mouvement perpétuel, malgré les apparences parfois contraires.

Le musicien possède une ouïe très fine parce que sa profession le conduit à l'exercer souvent. Il parvient, lui, à saisir des sons ténus, des bruits infimes là où les autres ne perçoivent rien.

En outre, l'art du compositeur qui crée une oeuvre consiste à combiner habilement des sons. Pour satisfaire, pour charmer, même, s'il se peut, ses propres oreilles, d'abord, celles des auditeurs, ensuite. Les sons constituent la matière première qu'il va mettre en oeuvre. Il en a besoin pour travailler. Sans eux, il n'y a pas d'oeuvre possible. C'est pourquoi tout ce qu'il perçoit ou ressent, il le transforme en sonorités mélodieuses et harmonieuses, c'est-à-dire en musique. Même le silence, au sens courant du mot, peut, ainsi, devenir une note de musique.

Eclairée de la sorte, l'assertion "le bruit du silence" nous choquait moins, nous devenait un peu plus accessible. Elle perdait, en partie, au moins, son caractère mystérieux, illogique et paradoxal.

Jean-Jacques BARBIER

DANS LA FAMILLE CEMPUISIENNE

Nouveaux sociétaires :

- M. et Mme TAO (Monique GAREAU)
  5, rue Georges Clémenceau - 94600 CHOISY-LE-ROI

Changements d'adresses :

- Francine BEZIAU
  Bât. G - Esc. 3 - La Commanderie
  60100 NOGENT SUR OISE
- M. et Mme Robert GRENOUILLET
  "La Foresterie" - Av. G. Payot
  33930 VENDAYS MONTALIVET
- M. et Mme Louis DEVAUX
  Route de Prinquian
  44750 CAMPBON
- M. et Mme Marc RISSER
  Cité des Bleuets
  1, rue des Primevères
  94000 CRETEIL

...

Changements d'adresse (suite) :

- Jany LUCAS - 47, rue de la Bienfaisance - 94300 VINCENNES

Naissances :

- Catherine CRUZ, fille de nos amis Odette et Daniel REIGNIER (6, rue de la Petite Fontaine - VAUHALLAN - 91430 IGNY), a donné naissance le 28 octobre 1978 à une petite fille prénommée Laeticia. Toutes nos félicitations affectueuses aux heureux parents et grands parents.

DATE A RETENIR : le 21 AVRIL 1979 aura lieu notre "Bal des Anciens", à la Mairie du 5e.

COTISATIONS :

Pour la troisième année consécutive, le montant de la cotisation annuelle reste fixé à la très modique somme de 30 francs. Envoyez donc rapidement, si ce n'est déjà fait, votre chèque libellé à l'ordre de l'"ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'I.D.G.P." à notre trésorier Gérard ARNOLDY, 65 avenue Laplace - 94110 ARCUEIL.

Si vous ne savez pas où vous en êtes de vos cotisations, écrivez à Arlette MAROUX, 187 rue du Fg Saint-Martin - 75010 PARIS, qui se fera un plaisir de vous renseigner.

AVIS IMPORTANT :

Lors de la réunion annuelle du 28 janvier 1979, un camarade a par inadvertance emporté une gabardine crème semblable à la sienne, mais qui appartient à notre ami Gaston MOREL. Dans cette gabardine se trouvait une paire de gants.

La personne qui s'est trompée est priée de se mettre en rapport rapidement avec Marcel PARIS au n° 631.85.51. Elle pourra ainsi récupérer sa propre gabardine. Merci d'avance.